Saint Lub' INFO
NOVEMBRE 2022 - N°101

UN ÉTÉ *animé*

Fête de la Nature, Fête de la Musique, Festival Rock'n'Avre, Fête du 14 juillet.

Retour sur les animations estivales qui ont enjoué petits et grands.

SOMMAIRE

P.4 | ÉCOLES/ENFANCE & JEUNESSE

P.8 | BIBLIOTHÈQUE

P.10 | TRAVAUX

P.14 | ACTUALITÉS MAIRIE

P.15 | ENTREPRISES LUBINOISES

P.16 | FESTIVITÉS & ANIMATIONS

P.21 | VIE ASSOCIATIVE

P.24 | ENVIRONNEMENT & CIVISME

P.26 | ETAT CIVIL

P.27 | JEUX

P.28 | AGENDA

Saint Lub'Info n°101 - Novembre 2022
Directeur de la publication : **Pascal ARTECHEA**
Rédaction, coordination & réalisation : **Service communication de la Maire de Saint Lubin des Joncherets**
Photos & illustrations : **Tous droits réservés © Élus municipaux - © Freepik**

Impression : **TITOS PAINT - 8, Avenue Jean Moulin 28380 Saint-Rémy-sur-Avre** - Siret: **83228732000010**
Site internet : **www.titos-paint.fr** - Tél : **02 36 69 59 73**
Tirages : **1800 exemplaires**

Ville de Saint Lubin des Joncherets - 8, rue Charles Renard 28350 Saint Lubin des Joncherets
Tél : **02 32 58 01 23** - Mail : **mairie@ville-saint-lubin-des-joncherets.fr**

Magazine disponible **en Mairie** ou en igne sur **www. ville-saint-lubin-des-joncherets.fr**

ÉDITO

Entre optimisme et réalisme.
Cette rentrée s'annonce pour beaucoup d'entre nous difficile.
Les informations reçues à longueur de journée sont toujours porteuses d'inquiétudes ou de contradictions. L'augmentation des prix de toutes les denrées alimentaires, des énergies, etc... nous met face à la réalité.
Que produisons-nous réellement ?
Où sont passées nos entreprises ?
Pourquoi plus de 3 millions de chômeurs et plus d'un million et demi de postes non pourvus ?
Depuis déjà bon nombre d'années :
Nous pavoisions en pensant que la mondialisation était notre avenir et que fait ailleurs, tout serait moins cher. Le résultat dans un premier temps, la sensation de gagner en pouvoir d'achat avec finalement, quelques temps plus tard, la perte d'emplois.
Il était également de bon ton de penser (pour ne pas dire obligatoire !) que les stratégies de production énergétique mises en place étaient obsolètes et que le tout vert serait l'avenir. Le résultat, un pays qui était le premier producteur d'électricité en Europe en est réduit à posséder un parc de production dont 60% des sites sont à l'arrêt par manque de maintenance. Imaginez une société industrielle dont 60% des machines sont en panne !
Alors me direz-vous, quel rapport avec notre commune :
Il est en fait très simple et voici le constat :

- *C'est 20% d'augmentation par le prestataire des cantines scolaires.*
- *Un dépassement du budget gaz de 30% soit 122 000€ au 31 octobre 2022 au lieu de 94 000€ au 31 décembre 2021, car les communes ne bénéficient pas du bouclier énergétique.*
- *Une augmentation des coûts de fonctionnement.*

Et la liste ne s'arrête pas là.
Alors que peut-on faire ?
Seules 2 solutions sont possibles au niveau local :
La première : une augmentation de la fiscalité communale. A ce jour la municipalité s'y refuse car cette augmentation touchera encore un peu plus nos anciens qui sont déjà largement impactés.
La deuxième : réduire les frais de fonctionnement des services et des structures. Cela aura un impact sur la qualité de services rendus aux usagers.
Voici quelques exemples :

- *Travailler avec nos voisins proches afin de mutualiser nos services au maximum.*
- *Optimiser l'utilisation de nos locaux en hiver afin de réduire les coûts énergétiques. Un effort important afin de rationaliser l'utilisation des locaux va être demandé aux associations.*

Les leviers ne manquent pas, mais il nous faudra dans un premier temps convaincre, et malheureusement peut-être imposer.
Malgré tout cela, il y a des choses qui devront être préservées tant que cela sera possible :
Tout d'abord l'aide et les services aux anciens qui aujourd'hui sont pour beaucoup en difficultés.
Ensuite le secteur scolaire car nous refusons que la qualité d'enseignement soit impactée par le manque de moyen. Certes, il existe des dépenses qui devront être diminuées, notamment dans les travaux non indispensables au fonctionnement des écoles.
Cela étant dit, parlons investissement car il faut tout de même maintenir les biens immobiliers et faire évoluer notre cadre de vie :
La poste va voir son aspect rénové avec la réfection totale de sa façade, de ses huisseries, la pose d'une toiture à 4 pans et son isolation.
Les travaux vont débuter en février 2023.
La rue de la grand vigne doit voir son aménagement étudié et réalisé au premier semestre 2023. Nous sommes à ce jour toujours dans l'attente d'une intervention de la société Orange pour pouvoir réaliser les trottoirs.
Le projet «bourg centre et petite ville de demain» est lancé. Il sera abordé et ciblé par un groupe de travail récemment nommé au conseil municipal du 28 septembre. Son objectif : proposer au conseil municipal des lignes de projets pour des équipements culturels, économiques et environnementaux que nous souhaitons, avant de les soumettre pour applications aux bureaux d'études dont la mission sera de les concrétiser sous le contrôle du conseil municipal évidemment.
Un plan de sécurisation du Bas Vrisseuil sera mis en place avant la fin du mois de Janvier 2023.
Pour les travaux en cours ou réalisés :
La vidéo protection est maintenant en cours d'installation. Celle-ci sera achevée au plus tard le 20 décembre.
Au stade Claude Nespoulous un équipement de saut en hauteur a été installé permettant ainsi au club Athlétic Vallée d'Avre de s'entrainer dans de meilleures conditions.
La rue de la Peluche : depuis maintenant quelques semaines cette rue a été remise en service après une réfection totale prise en charge pour grande partie par le département.
Concernant les espaces verts :
Une réflexion s'impose afin d'obtenir un environnement digne de Saint Lubin. L'interdiction d'utiliser même à faible dose des désherbants, nous amène à rappeler l'obligation des riverains sur le nettoyage des trottoirs et façades au-devant de leur propriété. (voir l'article dans ce Saint Lub-info).

Comme vous le voyez, nous ne sommes pas restés inactifs. Les différentes rubriques contenues dans ce magazine vous décrivent ces actions. J'en profite pour remercier ceux qui au sein du conseil se sont donnés sans compter pour les réaliser.
Bonne lecture à toutes et tous.

Pascal ARTECHEA
Maire.

Élections fictives à but pédagogique aux écoles du Parc et du Bourg

Participation record aux élections qui se sont déroulées le mardi 10 mai à la salle des fêtes, puisque 100 % des électeurs ont répondu présents afin d'élire le Président de l'école du Parc et du Bourg !!!

Les candidats étaient atypiques, puisqu'il s'agissait de personnages issus du secteur du jeu vidéo : **Mario Bros** et **Alex Minecraft**.

Les professions de foi étaient originales et attractives : proposition de récréations plus longues, aménagement du temps scolaire (cours le matin, sport l'après-midi) pour l'un, abolition des punitions, voyage scolaire en Angleterre pour l'autre....

Vous l'avez compris, il s'agissait d'élections fictives à but pédagogique.

Cette opération a remporté un vif succès auprès de nos jeunes citoyens : les élèves de CE2, CM1 et CM2 de **l'école du Parc et du Bourg** se sont prêtés au jeu avec beaucoup de sérieux. Les enfants ont tous voté, certains ont endossé le rôle d'assesseurs, d'autres ont procédé au dépouillement comme pour de véritables élections.

Et comme nous nous doutons que vous mourrez d'envie de connaître les résultats, sachez que c'est Mario Bros qui a été élu Président des écoles 2022.

Sorties scolaires

Fin d'année scolaire 2021-2022 très dense avec plusieurs sorties pour les enfants de nos écoles ainsi que des animations : spectacle en extérieur à la Garenne, des portes ouvertes au Clos du Village, une exposition sur le littoral au Bourg ou encore des Olympiades au Parc.

Personnel et effectif de nos écoles

Ecole maternelle de la Garenne

PS avec Mme Penin : 20 élèves
MS avec Mme Cottin : 20 élèves
GS avec M. Siret : 17 élèves
Mmes Theer Alexandra et Denis Emmanuelle (ATSEM)

Ecole maternelle du Clos du Village

PS/MS avec Mme Vignal & Mme Touchais: 22 élèves
PS/MS avec Mme Coelho : 22 élèves
MS/GS avec Mme Charbit : 23 élèves
GS avec M. Charbit : 23 élèves
Mmes Marussig Karine et Berger Céline (AESH)
Mmes Pigalle Roselyne, Goncalves Annick et Opsomer Amandine (ATSEM)

Remise des dictionnaires

Comme chaque année, les élèves de CM2 quittant les écoles de la commune et rejoignant le collège se sont vus remettre le traditionnel dictionnaire français/anglais accompagné de quelques friandises. Nous espérons maintenant qu'ils ont bien pris leurs marques au sein de leur nouvel établissement scolaire.

Entretien et maintenance de nos écoles

Les employés municipaux ont profité des vacances scolaires pour effectuer de multiples travaux dans les quatre écoles, avec en parallèle le nettoyage complet estival.

Chargés d'aide pédagogique & rééducative

Depuis la rentrée de septembre 2021, la vacance de poste du psychologue scolaire n'a toujours pas été pourvue, le réseau RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) ne peut plus fonctionner. La commune avait pourtant tout mis en place pour que le psychologue scolaire, la maître E (chargé de l'aide pédagogique) et maître G (chargé de l'aide rééducative) puissent travailler dans de bonnes conditions avec les enfants ayant besoin d'un accompagnement complémentaire. Sachez que la municipalité s'occupe toujours de ce sujet en lien avec l'éducation nationale pour le bien des enfants en difficulté.

Ecole élémentaire du Bourg

CP avec Mme Huet : 25 élèves
CE1 avec Mme Guennad : 25 élèves
CE2 avec M. André & Mme Touchais : 26 élèves
CM1 avec Mme Madelin : 23 élèves
CM2 avec Mme Samaké : 26 élèves
Mme Meghraoui Sofia et Mme Conan (AESH)

Ecole élémentaire du Parc

CP avec Mme Mariet : 23 élèves
CP/CE1 avec Mme Huard : 21 élèves
CE1 avec Mme Daverat & Mme Neuberg : 24 élèves
CE2 avec Mme Riquiet & Mme Touchais: 21 élèves
CE2 avec M. Charlot : 19 élèves
CM1 avec Mme Koca & Mme Lagrange (remplaçante) : 27 élèves
CM1/CM2 avec Mme Cantuel-Letregost : 26 élèves
CM2 avec Mme Lecocq : 27 élèves
ULIS avec M. Gombert : 12 élèves
Mmes Le Luyer Bénédicte, Vaz Elisa, Romano Lucie, Navas Vanessa, Delamare Jessica et Berger Céline (AESH)

Joindre l'utile à l'agréable

Mme Lemaitre, Adjointe aux personnes agées, avec M.André, Directeur de l'école du Bourg et Mme Riquiet, Directrice de l'école du Parc

Afin de participer et de financer des sorties et activités, les établissements du Bois Clair (foyer de vie pour adultes handicapés) ont initié une opération vente de brioches.

La municipalité s'est associée à cette opération en commandant des brioches pour les écoles. C'est ainsi que le vendredi 7 octobre, les 460 élèves lubinois ont pu bénéficier d'un petit déjeuner amélioré en savourant de succulentes brioches.

Quelle jolie manière de récolter des fonds ! D'une part, nous avons eu des bambins ravis par ce petit déjeuner surprise, et d'autre part les fonds récoltés vont permettre à cette association d'améliorer le quotidien de leurs résidents.

Départs en retraite

A l'occasion de leur départ à la retraite, nous avons accueilli en mairie 3 enseignantes bien connues des enfants et de leurs parents le lundi 27 juin. Un jour particulier pour elles comme pour nous tous, car après de nombreuses années d'enseignement, le temps était venu pour elles de quitter les bancs de l'école. Nous commencerons par Liliane Petronti qui, après un début de carrière d'enseignante dans les Yvelines a rejoint le département de l'Eure-et-Loir en 1993 avant de se rendre dans les écoles du secteur, dont St Lubin des Joncherets en tant que Maître G. Ensuite, Nicole Schell qui a enseigné à l'école du Parc de nombreuses années à différents niveaux et a terminé avec les CP. Enfin, celle qui fut tant attachée à son école, l'école du Bourg, Blandine Lagadec, enseignante devenue directrice cumulant la fonction d'enseignante des CE2 avec constamment des projets plein la tête pour les enfants. Elles auront marqué pas moins de deux générations et auront accompli tant pour ces enfants devenus grands. Merci à vous Mesdames les enseignantes, profitez pleinement de votre retraite !

Mme Petronti

Mme Schell

Mme Lagadec

La Ribambelle

Le Multi accueil La Ribambelle était ouvert tout le mois de juillet.
Les enfants des maternelles scolarisés à partir de septembre ont visité les établissements scolaires.

Activités pour l'accueil de Loisirs «maternelle» :
Le thème était « Mickey et ses amis ». Mickey est venu rendre visite aux enfants à deux reprises.
Plusieurs sorties ont été proposées : Canoé nature (accro branche, mini pédalo et laser game), Aérokids, Piscine de Fontaine Simon, Parc Bocasse, Biotropica.

Activités pour l'accueil «élémentaire» :
4 groupes ont été composés : les Kiwikis, les Scratchs, les Cpasmoi et les Warriors.
C'est Harry Potter qui a été le lien des activités, des jeux et des veillées.
Au programme : Acting loisirs (du bubble foot, une chasse au trésor, water game), grotte de Foulon (Découverte des grottes et une chasse au trésor), Piscine de l'Odyssée à Chartres, Piscine de Saint Rémy sur Avre et Parc Saint Paul.
Deux camps ont été organisés : pour le groupe des Warriors un camp au plan d'eau d'Ecluzelles (catamaran, pêche, paddle géant, activité autour de la nature....) et le groupe des Cpasmoi s'est dirigé vers Fontaine Simon (équitation, paddle, homeball...).

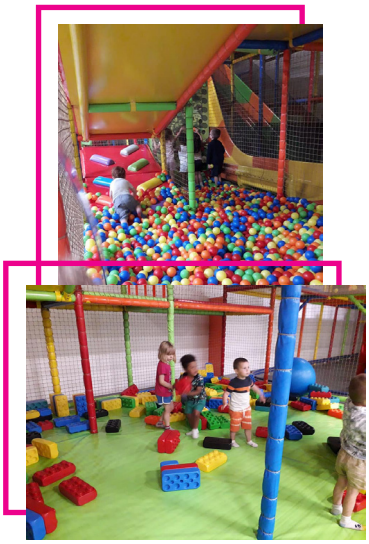

Relais Petite Enfance

Journée Portes-Ouvertes du Relais Petite Enfance : 40 familles et 134 personnes.
Accueil au Relais Petite Enfance, année 2021-2022 : 104 enfants, 110 matinées d'éveil.
Sorties découvertes : centre équestre, ferme pédagogique des Bas Buissons, cueillettes aux Jardins d'Imbermais, balades en forêt au centre Edouard Hoff, caserne de Pompiers de Nonancourt, spectacle de fin d'année, baby gym, matinées «Ludomatin»...
Les parents et les professionnels ont eu la possibilité d'échanger et de s'informer sur des sujets comme l'alimentation, la motricité libre, la pédagogie égalitaire, la sécurité au domicile.
D'autres découvertes et propositions seront offertes à la rentrée.

Cross du collège de Nononcourt

Le collège Jean-Claude Dauphin de Nonancourt organisait son traditionnel cross ce vendredi 21 octobre :
399 participants (classes de 6ème et CM2) avec 50 gagnants qui ont reçu de nombreux lots dont une casquette offerte par la municipalité à tous les lauréats.

Une bibliothèque vivante

► *Lucie Hoff*

Notre bibliothèque municipale située dans le parc de la mairie est gérée par Lucie Hoff, qui prend la relève de Catherine Coste. C'est un lieu de rencontre dont l'activité principale est bien sûr, le prêt de livres et de DVD. Le stock est renouvelé régulièrement grâce à la dotation municipale mais aussi par les navettes de la BDP (bibliothèque départementale) qui nous équipe toutes les quinzaines de nouveautés, de livres audio, à gros caractères, de valises à thèmes pour les animations...

La bibliothèque est aussi un lieu d'échange qui accueille de nombreuses animations pour les enfants (l'inscription est souhaitée : bibliothèque@mairie-saint-lubin-des-joncherets.fr).

- le 1er mercredi du mois de 14h à 16h : jeux de société ;
- le 3ème mercredi du mois de 14h à 16h : animations autour de thèmes saisonniers.

Les adultes ne sont pas oubliés :

- Le 3ème samedi du mois : l'atelier d'écriture réunit ceux qui souhaitent partager leur goût pour la narration.

Différentes structures éducatives sont accueillies à la bibliothèque :
- le RAM (Relais Assistance Maternelle) le lundi matin,
- la Ribambelle le mercredi matin,
- Les résidents du Bois Clair.

Nouveaux horaires d'ouverture

Mercredi : 8h45 - 12h30 / 13h15 - 17h30
Jeudi : 13h15 - 17h30
Samedi : 8h45 - 12h30 / 13h30 - 15h00

Si vous ne venez pas à la bibliothèque, elle vient à vous avec le portage régulier de livres vers les différentes écoles. Les bénévoles de la bibliothèque sont à l'origine des « boîtes à lire » où chacun peut emprunter et remettre des livres tout au long de l'année.

Une équipe de bénévoles épaule Lucie pour les animations, la couverture des livres, le désherbage (tri des livres détériorés ou anciens) ou le kilo-shop. Cette manifestation permet de vendre (1€ le kilo) les livres enlevés des rayons ou donnés par les particuliers.

Malgré la pluie, le kilo-shop du samedi 24 septembre a remporté un vif succès.

Pour vivre, notre bibliothèque a besoin de vous, de parents, de lecteurs, de bénévoles...

À découvrir dans votre bibliothèque:

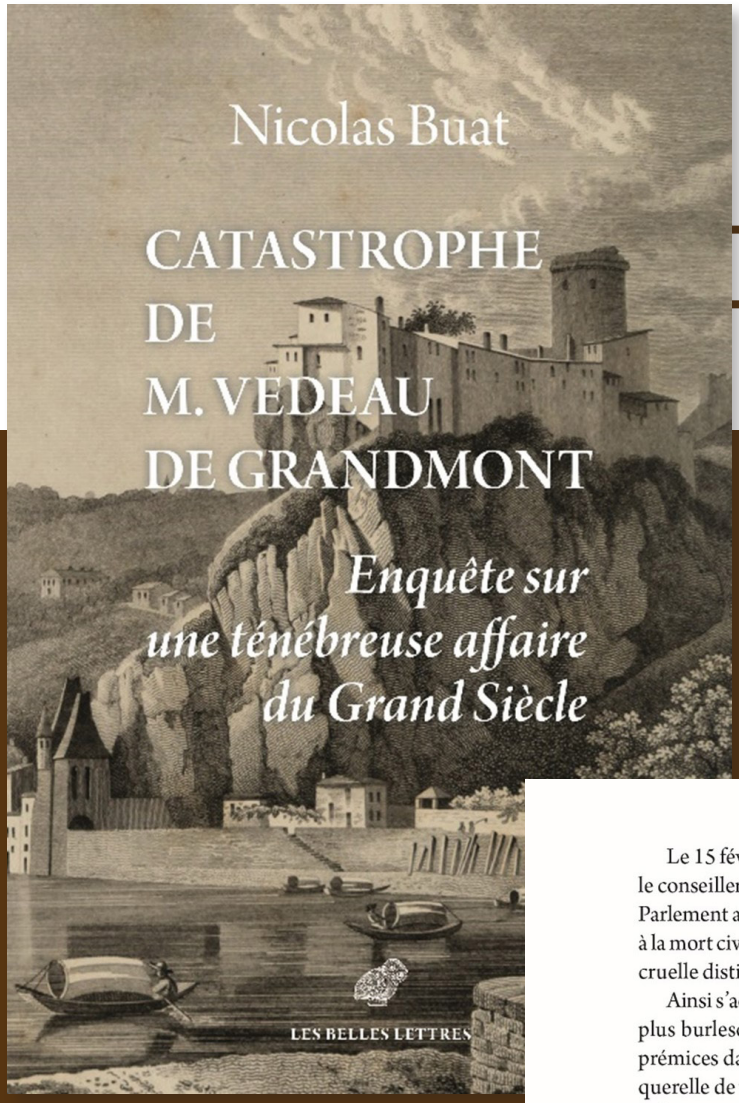

Nicolas Buat a rédigé une bibliographie de Vedeau de Grandmont II (fils) châtelain de Saint Lubin et proche du roi Louis XIV qui décrit les intrigues politiques et financières de cette époque.

Le 15 février 1718 mourait à Lyon, au château de Pierre-Scize, le conseiller François Vedeau de Grandmont que ses confrères du Parlement avaient condamné, le 14 avril 1693, au bannissement et à la mort civile. Le roi commua sa peine en une prison perpétuelle : cruelle distinction que seul Nicolas Fouquet avait reçue avant lui.

Ainsi s'achevait une affaire des plus ténébreuses, mais aussi des plus burlesques du Grand Siècle. La Bruyère, qui en dévoile les prémices dans ses *Caractères*, ne pouvait se figurer comment une querelle de voisinage allait déboucher sur autant de scandales, de trahisons et de procès criminels.

Après s'être fâché avec le doyen du Parlement pour un droit de pêche dans l'Avre, le conseiller Vedeau essaie de redorer son blason en faisant entrer son fils dans l'ordre de Malte : fallait-il pour cela user de fausses preuves de noblesse ? Il ne put jamais prouver son innocence.

Enfant chéri de la fortune, heureux en mariage, père de famille comblé, homme de lettres, entrepreneur et bâtisseur, François Vedeau de Grandmont devait finir pauvre comme Job. Une fuite, deux rébellions et plusieurs procès le conduiront au fond d'une bastille lyonnaise.

Fondé sur des sources entièrement inédites, entre quête littéraire et enquête policière, ce livre nous entraîne dans les coulisses du Grand Siècle, à Paris, à Lyon, à Rouen et sur différentes scènes, du château de Saint-Lubin-des-Joncherets, entre Normandie et pays chartrain, à la prison de Pierre-Scize, au détroit de la Saône.

Nicolas Buat, archiviste paléographe et conservateur général du patrimoine, est directeur des études de l'École nationale des chartes depuis 2016. Il s'intéresse à l'histoire économique et sociale de l'époque moderne. Aux Belles Lettres, il a publié un *Dictionnaire de paléographie française* (avec Evelyne Van Den Neste) et un *Manuel de paléographie française* en 2016, ainsi qu'un essai remarqué sur *John Law. La dette ou comment s'en débarrasser* en 2015.

ISBN : 978-2-251-45332-3

Illustration de couverture :
Château de Pierre-Scize, dessin de Fleury François Richard, 1830.

25 €

Voirie rue de la Peluche

La commune a investi dans cette rue 96000€ pour les aménagements de voirie, subventionnés par l'état à hauteur de 15 468€.
Le département a lui, pris en charge le coût de l'enrobé de voirie soit environ 130 000€.

Cette rue est dorénavant équipée de places de stationnement et de zones vertes. Sa mise en sens unique s'impose afin de ralentir, sans artifice de voirie, la vitesse de circulation.

Vidéoprotection

L'équipe municipale rappelle à nos citoyens, que l'objectif de la mise en place d'une vidéoprotection sur la voie publique est notamment d'aider la gendarmerie dans ses enquêtes. La vidéoprotection est un outil de dissuasion, de prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, d'identification, et, d'investigations des forces de l'ordre et de la justice.

L'installation du système de vidéoprotection sera portée à la connaissance du public par voie de panonceaux réglementaires comportant un pictogramme représentant une caméra et précisant des renseignements réglementaires. Lesdits panneaux seront installés aux entrées de nos voies communales.

Un système de vidéoprotection est très encadré par la législation qui garantit le respect de la vie privée et des libertés individuelles. L'emplacement des caméras, la durée de conservation des images, la formation des personnes habilitées à les visionner, etc..., répondent ainsi à des procédures très strictes.

La première caméra de vidéoprotection, de la phase 1 qui comprend 15 caméras en centre bourg sur 28 caméras pour l'ensemble du territoire de notre commune, a été installée début octobre 2022.
Le déploiement se déroulera jusqu'à la fin décembre 2022.

Nouvelle piste d'élan au stade C. Nespoulous

En collaboration avec le club d'athlétisme de la vallée d'avre, nous avons mis en place une aire d'élan pour le saut en hauteur.
Cette nouvelle piste permettra à nos futurs talents de s'entrainer.
Les équipements sportifs ont été financés par le club et la fédération française d'athlétisme.
Les aménagements de génie civil ont été réalisés par la commune à hauteur de 24000 € avec une subvention du département de 6672€ et une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 4448€.

Travaux Voirie Clos d'amour + Laiterie

Le département a engagé en octobre la réfection de la rue du clos d'amour et de la laiterie. (voirie départementale)
Le revêtement a été totalement refait, ainsi que les traçages et nous pouvons profiter aujourd'hui de rues rénovées.
Nous tenons à saluer le civisme des riverains qui ont parfaitement compris l'importance de ce chantier et ont fait preuve de compréhension et de patience. Les services techniques procèderont à la remise en état des îlots.

Travaux de réfection de la Poste

Bâtiment actuel

Rénovation de la poste : réfection totale de la façade, des huisseries et la pose d'une toiture à 4 pans ainsi que son isolation extérieure.

Rendu du futur projet

Les acquisitions pour l'avenir de Saint Lubin

Ferme dite «Traisnel»

Avec une volonté marquée de favoriser les productions maraîchères locales, la municipalité a fait l'acquisition début 2021 de la ferme dite « Traisnel ». Un couple de maraîchers s'est porté candidat pour exploiter celle-ci ainsi que des terres communales voisines. Ce projet s'inscrit dans la même logique que la mise à disposition en 2021 de locaux à l'association Envi'd'Avre, qui fait la promotion de producteurs locaux. Cette association, basée rue des Chevaux près du stade de la Leu, attire de nombreuses personnes soucieuses de l'impact environnemental de nos modes de consommation.

Bâtiment rue Charles Renard

Acheté par la commune puis revendu à l'Habitat Eurélien, ce bâtiment de 300m² devait être démoli pour y faire des logements et une cellule commerciale.
Ce projet présentait 3 inconvénients importants :

- Démolition d'un immeuble lié au patrimoine et à l'histoire de Saint Lubin.
- Immobilisation d'une grande partie du parking place Georges Cloarec par la zone de chantier pour une période de 18 mois minimum.
- Arrivée supplémentaire de véhicules sur cette place lorsque les travaux auraient été finis.

La municipalité a donc proposé un échange avec le terrain communal situé à quelques pas. L'accord fut conclu et l'Habitat Eurélien présente un projet de 10 logements avec des places de stationnement intérieures situées sur le terrain.

Bâtiment actuel

Rendu du futur projet

Analyses de la qualité de l'eau (rapports sur la page ci-contre)

L'Agence Régionale de Santé (ARS) établit chaque année et pour chaque unité de distribution d'eau potable, une fiche de synthèse annuelle sur la qualité de l'eau du robinet. Cette fiche (info-facture) présente les caractéristiques de l'eau potable distribuée sur la commune (origine de l'eau / résultats des analyses réalisées au cours de l'année écoulée). Cette synthèse doit être jointe à la facture d'eau adressée, par le SAE Paquetterie, aux abonnés. Cette Année, cette synthèse annuelle n'a pas pu être transmise avec la facture c'est pourquoi la commune de Saint Lubin des Joncherets fait le relais via le Saint-Lub'Info

Le Président du SAE Paquetterie

2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Quelle eau buvez-vous ?

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

028001270

ST LUBIN DES JONCHERETS

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine.
La gestion de l'eau est en régie communale ou syndicale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.
Ainsi, en 2021, 23 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 364 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.
Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	24,7 °f	24,9 °f	Eau calcaire
Nitrates	50 mg/l	44,1 mg/L	46,0 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	1,236 µg/L Glyphosate	12,485 µg/L Glyphosate	Nombre de molécules recherchées : 269. Nombre de molécules avec dépassement : 2. Eau non conforme en pesticides
Somme des pesticides	0,5 µg/l	0,254 µg/L	0,781 µg/L	
Fluor	1,5 mg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Un contrôle renforcé a été mis en place par l'ARS en 2021 en raison de 3 non-conformités ponctuelles en glyphosate. Ces non-conformités n'ont pas engendré de restriction de consommation de l'eau d'après les recommandations nationales de l'ANSES.

ARS Centre-Val de Loire – Délégation départementale d'Eure-et-Loir
15 place de la République
CS 70527
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. :02 38 77 33 33 Fax :02 37 36 29 93
www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr

2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Quelle eau buvez-vous ?

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

028003878

ST LUBIN DES JONCHERETS CAVES-LEU

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine.
La gestion de l'eau est en régie communale ou syndicale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS (Les Caves – La Leu)

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.
Ainsi, en 2021, 41 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 330 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.
Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	31,86° f	34,2° f	Eau calcaire
Nitrates	50 mg/l	32,31 mg/L	38,7 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,09 µg/L	0,13 µg/L	Nombre de molécules recherchées : 300. En moyenne, eau conforme en pesticides

Conclusion sanitaire globale

Eau conforme aux valeurs règlementaires.

ARS Centre-Val de Loire – Délégation départementale d'Eure-et-Loir
15 place de la République
CS 70527
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. :02 38 77 33 33 Fax :02 37 36 29 93
www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr

Départ en retraite de Lahouaria Charrier

Après 31 ans de services dans nos écoles, Lahouaria Charrier a quitté les effectifs communaux le 1er juin.

Un pot de départ organisé le 11 mai a permis à Monsieur le Maire et ses collègues d'exprimer leur sympathie et une joyeuse retraite à Lahouaria.

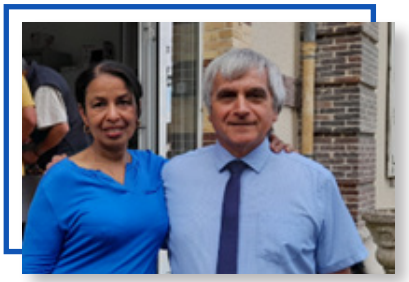

Arrivée d'Olivier MASLIAH PLANCHON, Chargé de Gestion RH

Ancien collaborateur de SEGILOG (éditeur logiciels pour collectivités territoriales), Olivier Masliah Planchon a intégré la fonction publique en 2010 à Verneuil sur Avre, puis la Communauté des Communes des Pays de l'Aigle en 2019, en travaillant notamment pour la mairie de Tillières Sur Avre, poste qu'il conserve à hauteur de 5 heures par semaine.
Fort de ses connaissances en informatique et en Ressources Humaines, Olivier a rejoint l'équipe municipale de Saint Lubin des Joncherets le 16 mai en remplacement de Madame Corinne Aunon qui a fait valoir ses droits à la retraite.
Nous souhaitons à Olivier une pleine réussite dans la poursuite de sa carrière dans notre commune.

Insolite

Habituellement nous apprécions peu les stationnements de caravanes !
Mais pour la circonstance, c'est bien volontiers que la municipalité a accepté que ce convoi inhabituel fasse halte à notre mairie ce vendredi 22 juillet.

Il s'agissait de trois couples de retraités, qui s'acheminaient tranquillement en direction du rassemblement des équidés européens à Ru en Baie de Somme. Leur équipage est composé de 3 roulottes, 5 chevaux et un Jack Russel prénommé Havane.

Une bien jolie façon d'occuper sa retraite !!!

Entreprises lubinoises à l'honneur : CAPuren, Artisans créateurs ferronniers

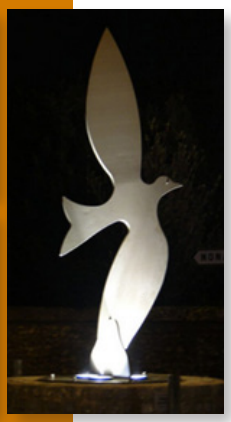

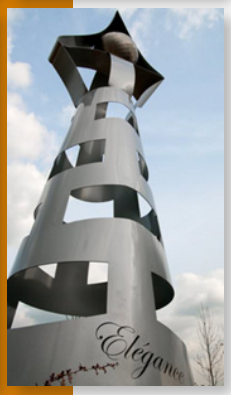

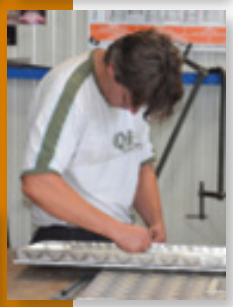

Après plusieurs années dans la chaudronnerie pour l'agro-alimentaire Mickaël Puren a pris la suite de la chaudronnerie Avraise en 2004, à l'origine sur le site de la Paquetterie.

Cette petite entreprise est spécialisée dans la chaudronnerie-serrurerie pour des créations sur mesure pour particuliers, architectes et entreprises.
CAPuren vous propose du mobilier d'intérieur métal, métal bois ou métal vitre tels que escaliers, gardes corps, protections poêles ou cheminées ou tout autre objet de votre choix.

Ils sont aussi référencés par les musées de Colmar et du Louvre pour des supports de préservation et protection d'œuvres d'Arts. Ils sont aussi en mesure de réaliser des grosses structures métalliques pour les industriels tels que portants, portiques et autres constructions selon plans.
Ce sont Mickaël et son équipe qui sont les fabricants de notre « Colombe de la Paix » en entrée de ville ainsi que les concepteurs créateurs de la sculpture « Elégance » à Dreux.
Mickaël Puren, est actuellement entouré de trois collaborateurs et souhaiterait renforcer son équipe grâce au recrutement d'un opérateur complémentaire, aide soudeur.
CAPuren est actuellement basé 7 rue des Caves à Saint Lubin, vous trouverez de nombreuses photos de leurs créations artisanales sur le site capuren.fr

Aux Câlins Félins

Après avoir rencontré un beau succès, la pension «Aux Câlins Félins», située 10 rue du chant du coq à Saint lubin des Joncherets, s'est agrandie. C'est une vingtaine de chats qui peut maintenant ronronner à cette adresse, pour le plus grand plaisir des maîtres qui peuvent s'absenter sereinement en sachant que leurs compagnons seront choyés durant leur séjour ici.

«Merci à tous les propriétaires de ces adorables boules de poils de m'avoir fait confiance et d'avoir permis cet agrandissement.»
Carole Perrard

Commémorations

Dimanche 8 Mai 2022

Commémoration de l'armistice 1945 et souvenir des déportés.

Dimanche 21 Août 2022

Commémoration de la Vallée de l'Avre au monument américain situé au carrefour de la 30ème Old Hickory.

Lors de cette cérémonie du souvenir, Pascal Artechea a confié au nom du Conseil Municipal, à la 30ème Old Hickory, le drapeau américain retrouvé dans l'église de St Lubin des Joncherets en décembre 2021.

Animations & Spectacles

Spectacle de marionnettes «la caresse du papillon»

« Nino, s'interroge sur la disparition soudaine de sa grand-mère, Mamita. Elle est partie, lui dit-on, mais où ? Son grand-père, Papito, ne sait quoi lui répondre. Alors l'enfant s'évade dans son imaginaire. »

Le 5 et 6 mai dernier, la compagnie Théâtre de Céphise a joué le spectacle de marionnettes « La Caresse du papillon » à la salle des fêtes de Saint Lubin des Joncherets sous les regards ravis de 260 élèves lubinois et nonancourtois.

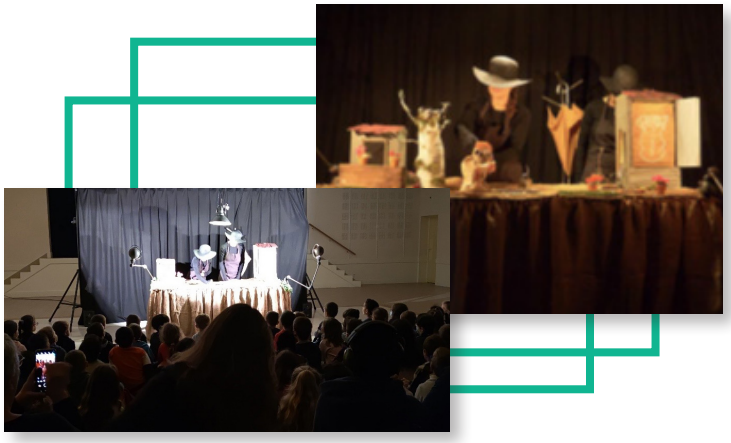

Concert Jean d'Albi

C'est un programme très éclectique qui était proposé en l'église de St Lubin des Joncherets ce samedi 21 juin : Verdi, Mozart côtoyaient allègrement Florent Pagny, Claudio Capéo ou Yves Duteil. Ce sont le Chœur d'Hommes des Trois Vallées et Les Voix de l'Avre sous la direction de Jean d'Albi qui ont interprété ces succès et musiques intemporels pour le bonheur du public. Cette soirée musicale s'est conclue avec un verre de l'amitié offert par l'Association Loisirs et Fêtes permettant aux spectateurs et aux artistes de partager leurs émotions.

Fête de la nature

Dimanche 15 mai, les Lubinois étaient au rendez-vous pour cette 2ème édition de la fête de la nature au Centre Edouard Hoff. C'est sous un soleil radieux que les badauds ont pu profiter pleinement des nombreux exposants et des multiples attractions proposées :
Démonstration de chiens de berger, maquillage pour les enfants, balades à dos de poney, marches avec les associations Atlhétisme Vallée d'Avre et Crampons à malices, concert de l'école de musique Arpège, démonstration des Majo-Twirl de l'Avre, etc...

Concert École de musique Arpège de St Rémy

Balades à dos de poney

Caninature - démonstration chiens de berger

Divers jeux en bois au format XXL

Espace restauration Loisirs & Fêtes

Présence d'une vingtaine d'exposants (miel, poule de luxe, etc...)

L'amicale des Vieux Volants d'Ile de France de passage à St Lubin

L'Amicale des Vieux Volants d'Ile de France a fait escale dimanche 12 juin, sur le parking du Centre Leclerc de Saint Lubin des Joncherets. Une quarantaine de véhicules de collection se rendaient à Porcheville (Yvelines), ville d'arrivée de la 25ème édition du Rallye de Mantes à l'Eau. Ces véhicules pomponnés et rutilants ont fait le bonheur des curieux : Triumph, Aston Martin, Panhard, Cadillac, etc... A croire que ces anciens véhicules ont une âme, ils rappellent des souvenirs de jeunesse, une autre époque, une manière originale de revivre l'Histoire et de voyager à travers les âges, nostalgie, nostalgie...

Pascal Artechea, Maire et Claude Laverdure, Président de l'Amicale des Vieux Volants

Fête de la musique

Save Anti Hate

Charlie et Hubble

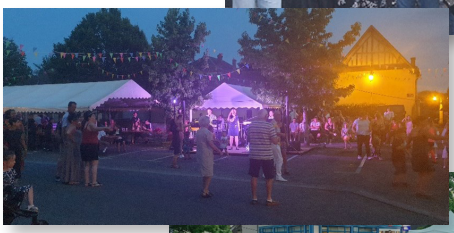

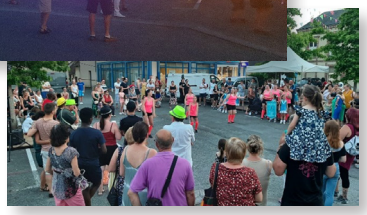

Majo-Twirl

La Place Georges Cloarec était en fête ce samedi 18 juin pour célébrer la musique.
Musique qui était bel et bien à l'honneur avec le concert de « Charlie et Hubble », duo éclectique et raffiné qui nous a baigné dans une ambiance de guitares acoustiques, brodée de riffes électriques, suivi du concert de « Save Anti Hate », groupe des Yvelines qui nous a transporté avec ses reprises Pop-Rock françaises et internationales.
L'Association Loisirs & fêtes tenait son traditionnel stand de buvette et restauration, pendant que Roselyne Palicot proposait des maquillages pour les enfants.
C'est sous une forte chaleur que la soirée s'est terminée par la prestation des Majo-Twirl de l'Avre et le bal animé par l'orchestre de Dominique Legrand.

Thés dansants

Autre style de musique, autre ambiance, c'est la danse de salon qui était à l'honneur des Thés Dansants organisés les 21 avril, 15 septembre et 13 octobre. Ce sont des séniors guillerets qui ont valsé, guinché sur les musiques et chansons interprétées par Patrick Bodin et sa chanteuse.

De gauche à droite, Patrick Bodin et sa chanteuse, Françoise Lemaitre, Adjointe aux personnes âgées, Stéphanie Panato, Coordinatrice Politique Sociale

Rassemblement Technique Départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir

La convivialité était de mise ce dimanche 26 juin lors du rassemblement technique départemental des JSP. Des équipes de jeunes pompiers venant des quatre coins du département se sont affrontées dans des épreuves de secourisme et de manœuvres incendie ainsi que dans des jeux ludiques.
Les officiers Sapeurs-Pompiers, ainsi que des Membres des Municipalités Lubinoise et Rémoise ont remis des récompenses aux 3 premières équipes pour chaque catégorie ainsi que pour l'ensemble des épreuves.

Festival ROCK'N'AVRE

Quelques Chiffres : - 500 Visiteurs - 120 Bénévoles - 10 Concerts - 3 jours de fête !

Début juillet a marqué la naissance du Festival ROCK'N AVRE au stade de la Leu converti en salle de spectacles et village d'animations. La restauration était assurée par trois foodtrucks : Tom's Burger, Psycho'pates, Churros & Compagnie et l'Association Loisirs & Fêtes.
Le Festival portait bien son nom si on en juge par la qualité et la diversité des concerts présentés : Anna Heaven, Feel The Mood, Jarl Folk, Mugslug, Dallas Trio, Manu Lanvin, Pepper Blues, Manawa, Arthedone, Sidney Rodrigues.
Dix concerts se sont joués du vendredi au samedi avec comme point commun le Rock, mais un rock qui s'exprimait dans tous les courants musicaux avec du Folk Rock, Heavy Metal, Pop Rock, Folk blues jazz, etc...
Il est à louer la parfaite organisation de ce festival due au dynamisme et à la participation de nombreux bénévoles. Même si le public n'a pas répondu aux attentes, la qualité des spectacles, l'investissement des bénévoles, l'organisation optimale réalisée dans un délai record ne peuvent être que salués.

«Un incroyable festival avec le soleil, c'est super !», Paul
«Bravo aux organisateurs et merci au public présent», Arthedone
«Je suis venue par curiosité. C'est une belle organisation.», Mathilde
«Je viens de vivre un concert gigantesque avec Manu Lanvin.», Hélène
«Hâte de revenir l'an prochain.», Pierre
«Pour le prix, il y a eu des bons concerts et d'une qualité sympa.», William

Fête nationale

13 juillet au stade Claude Nespoulous

Les Majo-Twirl ont ouvert la retraite aux flambeaux

Jolie participation et ambiance à la buvette/restauration de Loisirs & Fêtes

Plaisir apprécié de bonnes glaces artisanales

L'orchestre des variétés Dominique Legrand

La soirée s'est conclue par un superbe feu d'artifice sonorisé

Journée du patrimoine

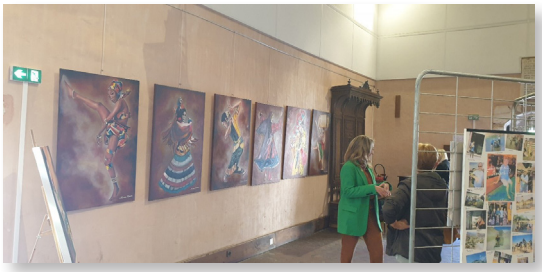

Exposition du patrimoine à la chapelle de l'Ermitage ces samedi et dimanche 17 & 18 septembre :
Sur la découverte du monde, Sirine Smida évoque les voyages à travers une dizaine de toiles sur lesquelles des danseuses aux tenues colorées rivalisent de sensualité.

Le photographe Michel JOYE est lui aussi un adepte des voyages.
Il a descendu le fleuve du Mékong à partir de la Thaïlande en passant par le Laos, le Cambodge et le Vietnam.
Michel Joye a capté dans ses objectifs des lumières mais aussi des vues pleines d'humanité.
Un public important a été ravi de découvrir cette exposition dont on ressortait enrichi d'images d'autres mondes.
Le samedi 17 a également permis aux lubinois de découvrir les écoles du Parc et du Bourg.

Banquet des Anciens

190 ainés avaient renoué avec le traditionnel banquet des anciens dans notre salle des fêtes le dimanche 2 octobre. Les danseurs s'en sont donnés à cœur joie avec la musique de Patrick Bodin et sa Magie Mélodie. Mme Louis et M.Cappaz ont été mis à l'honneur en tant que doyens de l'évènement.

Judo

Traditionnelle remise des récompenses annuelles du Club de Judo le 24 juin dans notre Dojo.

Pluie de récompenses pour le JCVA : remise de la ceinture noire à Mathias SOULAS, obtention du grade de 2ème dan à Livasoa ELETUFE, 5ème membre du club reconnu à ce niveau. Cyril Bonin, nouveau président JCVA et Pascal Artechea, maire, ont félicité chaudement tous les sportifs et participants.

Les Potriots volants

Deux très belles récompenses pour le jeune Lubinois, Loane Dupin qui s'est vu remettre « L' Aile de Bronze » catégorie avion, et « Le Rotor de bronze » catégorie drone, avec les chaleureuses félicitations de la Fédération Française d'Aéromodélisme et du Président, Didier Coste.

Athlétisme

Deux athlètes de l'Athlétic Vallée d'Avre se sont distingués aux championnats de France de sport adapté qui s'est déroulé à Marmande (Lot et Garonne) :

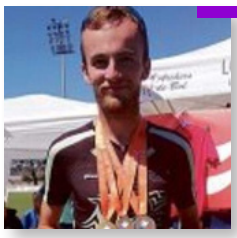

Hoani Palicot avec trois médailles : l'or au 5 000 mètres, le bronze à la longueur (5.15 mètres) et le bronze au javelot (24.90 mètres).

Jérémy Aubry (à droite, David Volwalter au centre et Hoani Palicot) était engagé à la longueur (2.32 mètres) et sur la distance reine le 100 mètres (20"14)

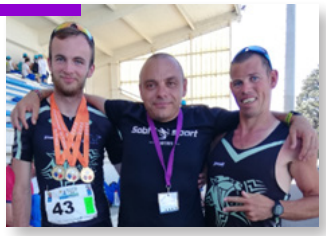

Le Club de l'Athlétic Vallée d'Avre est ouvert aux sportifs en situation de handicap physique ou mental, âgés de 6 ans à + de 70 ans.
Le Club dispense des séances de sport adapté en athlétisme, mais aussi en développement de la motricité.
Vous pouvez contacter David Volwalter au 06 48 25 35 00 pour plus de renseignements.

Les 20 ans de l'association «La Poterie en fête»

Le Centre Edouard Hoff accueillait 54 adhérents de « La Poterie en Fête » ce dimanche 4 septembre afin de fêter dignement les 20 ans de l'association. La festivité était au rendez-vous de ce dimanche ensoleillé : sympathique apéro, paëlla géante, déguisements, animation selfies...

L'association a ensuite enchaîné le dimanche 25 septembre avec l'organisation de la traditionnelle foire à tout de la Poterie qui comptait pas moins de 120 exposants. Bon nombre de badauds avaient fait le déplacement pour ce rendez-vous annuel toujours apprécié, et parfaitement organisé grâce à l'aide des nombreux bénévoles.

ADMR Aides à domicile / SSIAD Service de soins infirmiers à domicile

Un vent de changement souffle sur les associations ADMR & SSIAD en cette année 2022. Madame Chantal Gilardeau (à gauche) a été nommée présidente du SSIAD au conseil d'administration en janvier. Madame Gilardeau, lubinoise depuis 2018, a une grande expérience dans la mesure où elle a géré 8 SSIAD dans les Hauts de Seine durant sa carrière professionnelle.
A sa retraite, dans une volonté d'intégration de la communauté lubinoise, Madame Gilardeau a décidé de rejoindre notre SSIAD en qualité de secrétaire bénévole. Après ce petit tour d'horizon, elle a avec bienveillance accepté cette nouvelle responsabilité de présidente. Cette mission rejoint son besoin de s'investir dans la commune, de proximité avec les lubinois. Elle souhaite constituer une équipe solide et stable et pour ce faire a lancé une campagne de recrutement pour les postes suivants :

ADMR pour tous, toute la vie, partout

OFFRE D'EMPLOI

L'ADMR de la Vallée d'Avre recrute en CDI

Aides à domicile & Auxiliaires de Vie Sociale

CDI TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL
TRAVAIL 1 WEEK-END SUR 3

Envoyez votre CV et Lettre de motivation à:

Fédération ADMR Eure-et-Loir - Service RH
2, rue Louis Pasteur
28630 LE COUDRAY

ou par e-mail: **jepostule@fede28.admr.org**

ADMR la référence du service à la personne

S.S.I.A.D
Service de Soins Infirmiers à Domicile de Saint Lubin des Joncherets

OFFRE D'EMPLOI

Le S.S.I.A.D recrute en CDI

AIDES-SOIGNANTS

CDI TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL

VÉHICULE DE SERVICE

PERMIS B & DIPLÔME D'AIDE-SOIGNANT OBLIGATOIRES

PLUS D'INFORMATIONS AU

02 32 58 29 49

Envoyez votre CV et Lettre de motivation à:

SSIAD ADMR - Saint Lubin des Joncherets
1, Galerie Marchande - Rue de la Baronnie
28350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS

ou par mail: **ssiadbrezolles@fede28.admr.org**

Madame Nicole SION (à droite sur la photo), quant à elle, tire sa révérence à la fin de l'année, en donnant sa démission de bénévole du SSIAD et de l'ADMR afin de profiter d'une retraite bien méritée. Madame Sion est une administrée fort connue et reconnue de notre ville, puisqu'elle a fait partie du conseil municipal lors des mandats de Claude Nespoulous et de Gérard Sourisseau, à cela s'ajoutent 26 années de bénévolat.
Elle parle de cette période avec émotion et des étoiles dans les yeux : « Je recommande à tout le monde de faire du bénévolat, c'est une expérience extraordinaire et enrichissante qui m'a donné beaucoup de joie. »
Madame Sion souhaite aujourd'hui bénéficier de plus de temps pour s'occuper de ses proches, mais elle souhaite également que cette association perdure et c'est pourquoi, son poste de bénévole trésorière étant bientôt disponible, elle fait appel à toutes les personnes qui souhaitent s'engager dans la vie communale, de venir rejoindre le SSIAD comme bénévoles.
Alors, n'hésitez pas, si vous avez un peu de temps libre, si vous souhaitez contribuer à la vie de votre commune, venez pousser la porte du SSIAD au 1 rue de la Baronnie, Madame Sion vous donnera les clefs pour participer à cette formidable aventure humaine.
Nous souhaitons à Mme Gilardeau une pleine réussite dans ses fonctions de présidente, et à Mme Sion, une retraite sereine entourée de ses proches

Prouesses sportives et don de soi

M. Luc PACE

M. Eric GIGAN

Ce mercredi 27 juillet, Pascal Artechea avait réuni dans notre mairie Monsieur Luc Pace, qui s'est engagé dans une marche solidaire reliant les 9 diagonales de France, pour aider à la recherche contre la sclérose en plaques, et Monsieur Eric Gigan, atteint de la maladie de Charcot, habitant Escorpain, qui s'est donné le défi de rejoindre la frontière espagnole afin de récolter des fonds pour offrir à des adolescents en situation de handicap un voyage en montgolfière adaptée aux fauteuils.

Ces deux personnes forcent l'admiration tant par leur abnégation, leur force d'âme que par l'énergie déployée pour mener à bien les missions qu'ils se sont données : obtenir des fonds pour leur association mais également et surtout donner de la visibilité à ces maladies bien souvent méconnues.

Le Conseil municipal a souligné l'importance de ces actions et a souhaité, au nom de la municipalité, leur verser une subvention pour soutenir leur association respective.

Signature du livret de voyage de M.Pace

Réception de la carte postale de M.Gigan au terme de son périple

Traitement contre les chenilles processionnaires

Au vu des chenilles processionnaires qui s'étaient installées dans les arbres du terrain de pétanque du Loup de la Garenne, la municipalité a mandaté les entreprises Rudy Lefevre afin de les éradiquer.
Il faut savoir que les chenilles processionnaires sont dangereuses pour les végétaux mais également pour les humains et les animaux, car elles possèdent des poils urticants microscopiques en forme d'harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires.

La jardinerie Rudy Lefevre est intervenue équipée d'un canon atomiseur, sorte de grosse turbine qui propulse sur les feuilles un mélange d'air et de produit. Le produit utilisé est le Bacillus thuringiensis kurstaki, couramment désigné par son acronyme Btk, qui est une bactérie qui vit naturellement dans le sol. Depuis une trentaine d'années, on l'utilise partout dans le monde comme agent de lutte biologique pour réprimer les populations de divers insectes ravageurs forestiers et agricoles.

Le Btk est non toxique. Il est sans danger pour les animaux, les insectes pollinisateurs, les organismes aquatiques, les poissons, les végétaux et les utilisateurs.

Contrairement aux insecticides classiques qui agissent généralement par contact (voire même par vapeur) sur le système nerveux ou le déroulement des mues, le Btk n'agit que s'il est ingéré par la chenille. En effet, la substance toxique, la protoxine, est enfermée dans un cristal et ne devient active qu'après l'ingestion, lorsque le cristal est détruit par les sucs digestifs.

Entretien des trottoirs

À qui incombe l'entretien des trottoirs devant chez soi ?
C'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit assurer l'entretien de son trottoir.
Chaque habitant de la commune doit participer à l'effort d'entretien en maintenant sa partie de trottoir en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation.

Quelle zone du trottoir entretenir ?
Vous devez entretenir la zone du trottoir jusqu'au caniveau. Le nettoyage du caniveau est de la responsabilité de la commune.

Qu'entend-on par entretien du trottoir ?
L'entretien du trottoir comprend :
le nettoyage des feuilles mortes et détritus, notamment après des pluies si de la boue ou des saletés se sont amassées ;
le désherbage : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir ;
le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Quelles sont les obligations liées à l'élagage des végétaux en limite du domaine public ?

Il est rappelé que les haies et arbustes plantés en limite de propriété ne doivent déborder ni sur les propriétés voisines, ni sur le domaine public et doivent donc être taillés à l'aplomb des limites séparatives.

En dehors de l'obligation formalisée par les textes, l'empiétement des végétaux sur le domaine public pose un véritable problème de sécurité, notamment pour les piétons qui se trouvent dans l'obligation de circuler sur la voirie ainsi que les parents avec des poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Quelle est la responsabilité du propriétaire en cas de dommages ?
Le propriétaire a la responsabilité des dommages causés par un arbre qui lui appartient. Les articles 1382 à 1384 du Code civil régissent la nature de cette responsabilité (responsabilité pour faute ou pour risque).

Même si les plantations sont à distance légale, elles ne doivent pas être la cause de troubles anormaux de voisinage.

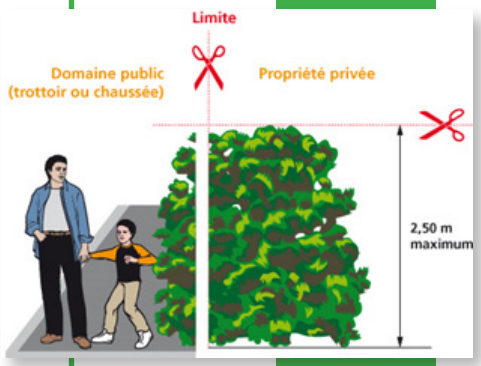

Que se passe t'il si un propriétaire est passible de défaut d'élagage ?
Le Code général des collectivités territoriales : Article l 2212-2-2 indique qu'à défaut d'élagage des végétaux, après mise en demeure, la commune peut faire procéder à ces travaux aux frais et risques du propriétaire.

Rappel de notre dernier numéro:

Les poubelles... encore quelques irréductibles !!!

Malgré la parution de cet article dans notre précédent numéro du Saint Lub'Info, nous rencontrons encore des poubelles récalcitrantes sur les trottoirs et ce, de manière permanente.

Nous vous rappelons que les administrés qui ne rangeraient pas leurs poubelles dans les délais requis seront passibles d'une amende de 68 euros. **Il s'agit d'un dernier rappel avant verbalisation !!!**

Pour le bien de tous, merci de sortir vos poubelles la veille du ramassage et de les ranger dès le lendemain pour ne pas gêner la circulation sur les trottoirs.

Un baptême civil partculier

Ce samedi 25 juin a été célébré le baptême civil de Rayan. Au vu de la photo demandée par ce jeune garçon, nul doute qu'il deviendra un parfait citoyen de notre pays !

Nos centenaires : Mme Malatray Raymonde & M.Cappaz Joseph

Mme Malatray entourée de M. le Maire & de Mme Sion

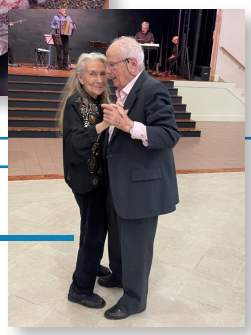

M.Cappaz et sa femme dansant au banquet des anciens.

C'est une centenaire bien sémillante qui s'est vue remettre un joli bouquet de fleurs et la médaille de la ville par M. le Maire, Mme Lemaitre, adjointe, et Mme Sion, bénévole au SSIAD.
Mme Malatray a reçu Pascal Artechea, Françoise Lemaitre et Nicole Sion dans son appartement de la résidence du Haut Venay ce lundi 12 septembre, jour de ses 100 ans.

M. Cappaz nous a prouvé lors du banquet des anciens qu'il était en grande forme en ne quittant pas la piste de danse. Tout comme son homologue, Mme Malatray, M. Cappaz se verra remettre dans les prochains jours, la médaille de la ville, ainsi qu'une bouteille de champagne.

Nous souhaitons à nos deux centenaires que les années à venir leur soient douces et légères.

Noces de diamant et noces d'or

Ce sont des cérémonies empreintes d'émotion qui ont eu lieu le samedi 14 mai et le samedi 8 octobre.

Au printemps, ce sont Michel Petit et son épouse Andréa qui renouvelaient, devant Pascal Artechea, Maire, leurs vœux de mariage après 60 ans de vie commune.

À l'automne, Gérard Louwagie et son épouse Thérèse ont célébré leurs 50 ans d'union en notre Mairie.

Famille et amis ont pu féliciter les mariés pour ces nombreuses années d'amour, de bonheur, de respect et de confiance

Michel Petit et son épouse Andréa acompagnés de Monsieur le Maire

Gérard et Thérèse Louwagie entourés de Mme Lemaitre, M.Artechea et Mme Joucque

Naissance lubinoise

Un petit garçon pressé de voir le jour, cela donne un lubinois pure souche !
Les naissances sont nombreuses à St Lubin, en atteste notre état civil, cependant le lieu de naissance est très rarement notre ville. Pourtant le 3 juillet 2022, le petit Eden n'a pas voulu attendre que sa maman soit bien installée à la maternité pour faire son apparition. Eden est donc un **VRAI** lubinois, comme l'atteste son lieu de naissance sur les actes d'état civil.

Jeu des 7 erreurs - *solutions en page suivante*

Ouvrez l'oeil et trouvez les 7 différences entre les deux photos de votre mairie.

Mots mêlés

Maires lubinois de 1893 à 1959

Trouvez les noms ci-dessous cachés dans la tableau. Attention il y a bien 2 fois le même nom.

BONNEVILLE
BONNEVILLE
BOSSON
CHALLES
COUTURAT
DOUCET
DUMONT
RENARD

X	C	R	E	N	O	E	M	C	P	T	C	D	A	D
H	U	I	E	M	Y	Z	Q	O	W	U	I	O	U	L
E	Z	D	G	N	K	B	V	U	R	S	B	M	E	R
I	O	K	H	Z	A	U	I	T	A	I	O	U	J	O
H	A	U	V	O	K	R	O	U	I	N	N	A	G	I
P	U	I	S	T	E	B	D	R	T	E	N	I	E	L
B	T	E	F	R	P	P	M	A	Y	D	E	D	O	M
F	U	R	E	Y	H	N	N	T	U	A	V	C	B	O
N	O	S	S	O	M	H	A	T	E	Y	I	J	E	T
B	O	N	N	E	V	I	L	L	E	M	L	O	U	E
P	A	S	T	T	Y	L	E	S	E	L	L	A	H	C
M	O	E	S	F	F	L	O	N	S	S	E	Y	Z	U
P	O	U	R	O	Z	F	K	X	U	C	Q	A	A	O
M	E	O	T	C	B	H	A	O	U	I	H	P	U	D

Dates des mandats :

RENARD Charles de 1893 à 1919, BONNEVILLE Lucien de 1919 à 1922, DUMONT Albert de 1922 à 1929, CHALLES Achille de 1929 à 1935, BOSSON Pierre de 1935 à 1936, BONNEVILLE Maurice de 1936 à 1944, DOUCET Henri de 1945 à 1950, COUTURAT Louis de 1950 à 1959

Évènements à venir

Samedi 17 Décembre, *Place de la Poste*
Animations de Noël

Dimanche 18 Décembre, *Salle des fêtes*
Spectacle de Noël : « Kalinka, petite fille des neiges » - jeune public

«Comme chaque année, Kalinka, la petite fille des neiges est attendue au village du lac. À son passage, les étoiles scintillent au-dessus des maisons de chaque enfant. Mais ce jour-là, Kalinka n'apparaît pas et le Père Noël ne déposera pas de cadeau dans un village sans étoile.
Mac Arthur l'aventurier et Swan, son fidèle compagnon, partent à la recherche de la petite fille des neiges, traversant des contrées parfois merveilleuses, parfois hostiles.
Ils y font des rencontres inattendues comme celle des trois pingouins swingueurs de la banquise. Attirés par la complainte de la sirène de l'île aux glaçons, prisonniers de la forêt désenchantée, ils font preuve de magie et de malice.
Nos deux intrépides trouveront-ils le palais de Kalinka ? Tous les enfants de la Terre auront-ils encore des étoiles plein les yeux ? Tout dépendra de la réussite de Mac Arthur et Swann.»

Durée : 50min

Samedi 7 Janvier 2023, à 18h30, *Salle des fêtes*
Cérémonie de voeux de M. le Maire

Solutions des jeux

X	C	R	E	N	O	E	M	C	P	T	C	D	A	D
H	U	I	E	M	Y	Z	Q	O	M	U	I	O	U	L
E	Z	D	G	N	K	B	V	U	R	S	B	M	E	R
I	O	K	H	Z	A	U	I	T	A	I	O	U	J	O
H	A	U	V	O	K	R	O	U	I	N	N	A	G	I
P	U	I	S	T	E	B	D	R	T	E	N	I	E	L
B	T	E	F	R	P	P	M	A	Y	D	E	D	O	M
F	U	R	E	Y	H	N	N	T	U	A	V	C	B	O
N	O	S	S	O	M	H	A	T	E	Y	I	J	E	T
B	O	N	N	E	V	I	L	L	E	M	L	O	U	E
P	A	S	T	T	Y	L	E	S	E	L	L	A	H	C
M	O	E	S	F	F	L	O	N	S	S	E	Y	Z	U
P	O	U	R	O	Z	F	K	X	U	C	Q	A	A	O
M	E	O	T	C	B	H	A	O	U	I	H	P	U	D